

## REUNION COMITE DIRECTEUR DU 5 DECEMBRE 2020

---

ØOuverture de la séance à 10h30

Présents : Marc BLONDEAU - Chantal LAVISSE – Sylvie LE BOUR – Jean-François RENOUX – Bruno BENEDICTUS – Jean-Claude GILLET

Excusés: Philippe ROY - Bruce COMMEAU - Laurent DUFORT

Membres n'ayant pas payé sa cotisation 2020 :

Monsieur Truffert ( Etap 22 ) - Monsieur Ardley ( bateau bois noir ) - Association Forma Tech ( bateau bois noir )

Malgré de nombreuses relances ( mails, SMS, messages téléphone ) aucune réponse. Faisons dernier courrier avec date ultimatum 31 décembre.

Bateau club Eclair rouge : peut intéresser un membre. Se rapprocher du Bureau pour modalités.

La Plaquette de St-Maur ( bateau moteur des pêcheurs assermentés ). Verse déjà une cotisation annuelle de 220€. A leur demande il a été accordé un accès temporaire au club house le samedi AM afin de recevoir un maximum de 8 adolescents prenant des cours de pêche qui pourraient s'abriter de la pluie ( avril à nov ) au montant complémentaire de 80€ ( soit 300€ au total ).

Déplacement du bateau moteur des « Pêcheurs » sous l' appentis ouvert. Cela laissera la place sous le hangar pour réparer des dériveurs.

Eric a déjà retiré la sécu orange, déplacée au fond à gauche de notre terrain.

Il soumet une proposition d'aides à la réparation des dériveurs du club. Volontaires, se présenter.

SCI St- JULIEN : Jean-François rappelle que les lots de 9 parts cédés sous seing privé sont enregistrés aux Impôts mais qu'il faut aussi que le Greffe du Tribunal les enregistre ; cela n'a pas été fait et doit donc être rétabli. JF Martelet membre en 2019 s'est proposé à étudier la question. Ce sera évoqué à l'AG.

Le CVBM pourrait racheter des lots à cinq de ses anciens membres. Ceci pour conserver une pérennité de l'existence de la SCI.

Matériel à acheter : poste à souder de 110 A pour supporter des baguettes de Ø 3,15 ( environ 150€ )

Divers : la passerelle est à nouveau tombée dans l'eau = il est prévu l'achat d'une échelle sur laquelle une plaque de contreplaqué pourrait s'accrocher . A étudier au printemps.

Les palans, près du treuil seront à nettoyer, voire à remplacer ( environ 100€ ).

Le quai béton en aval du ponton/slip est à réparer.

La FFV avait informé qu'une structure nommée APER était à même de s'occuper de la destruction , avec recyclage, des bateaux abandonnés. Inscription du CVBM pour le Listel. Démarche commencée. Documents à fournir pour finaliser .

En cette période incertaine de déplacements possibles ou non, nous serons peut-être amenés à modifier le déroulement de l'AG du 10 janvier 2021 ou à la reporter. Vous serez avertis suffisamment tôt.

Points divers :

Suite aux confinements, la Ligue nous a offert la cotisation 2020 ; VNF nous a retrocédé la moitié de la location du plan d'eau ;

SIE ( maintenance des extincteurs reportée )

Dekra ( maintenance de la grue = RV en février 2021 )

Les brochures RCV 2021-2024 seront disponibles en février 2021

.

Fin de la réunion 13h.